

Réunion du Sous-comité de gouvernance

Vendredi 20 juin 2025, à 12 h (HE)

Sur Teams

Compte rendu de décisions

Membres sur Teams : Felix-Antoine, Annie Yeo (présidente du Sous-comité)

Absences : Carrie

Personnel de l'ACEP : Francis Raposo, Khristian Khouri (avocat), Joëlle Franche (adjointe administrative)

1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte à 12 h 03. Le quorum est atteint.

Khristian Khouri est la personne-ressource anti-harcèlement.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

3. Politique sur l'équité, la lutte contre l'oppression et l'inclusion

Une discussion a lieu sur la Politique sur l'équité, la lutte contre l'oppression et l'inclusion et le fait qu'il faut la modifier et la réviser. La Politique permettra également d'abroger d'anciennes dispositions réglementaires qui sont couvertes par d'autres politiques, et d'éliminer les incohérences. Elle énoncerait les valeurs et les responsabilités de l'ACEP, et les membres ne seraient plus redirigés vers d'autres ressources. Une option est présentée pour la transformer en une

déclaration plutôt qu'en une politique, mais elle fait toujours l'objet d'une discussion avec le Sous-comité de l'équité, de la diversité et de l'inclusion. On y parlera de catégories et non de détails. Elle devra être générale et conviviale.

Francis quitte la réunion à 12 h 31.

4. Règlements de la section locale 526

Les points en suspens sont déterminés, et il est confirmé qu'ils ne déclencheront pas la procédure prévue à l'article 22.15 des statuts.

5. Statuts des sections locales de l'ACEP

Les membres revoient leurs notes sur le cadre des règlements pour les sections locales de l'ACEP et discutent de la possibilité de rendre plus précises certaines formulations concernant l'assurance et la responsabilité et d'éviter les chevauchements.

Un délai supplémentaire pour recevoir les règlements avant la date limite du vote est fortement encouragé.

Les détails de ce qui constitue une section locale inactive sont revus.

6. Formulaires pour la création d'une section locale

(Reporté à la prochaine réunion)

7. Clôture de la réunion

La séance est levée à 13 h 35.

Le présent procès-verbal rend fidèlement compte de la réunion du Sous-comité de gouvernance qui s'est tenue le 20 juin 2025.

